

M. MICHAEL LABELLE :

95 Bonsoir, Madame! Bonsoir, tout le monde! Merci. Donc si je comprends bien, vous avez pris connaissance de mon mémoire?

LA PRÉSIDENTE :

100 Oui, oui. On l'a bien lu, puis on a des questions à vous poser aussi.

M. MICHAEL LABELLE :

105 C'est bon. Donc je vais procéder d'une façon... J'ai beaucoup de choses mais première chose, je voulais souligner justement le professionnalisme de monsieur Vézina. J'ai été très impressionné par son service, sa courtoisie, les appels téléphoniques pour diriger le monde, etc. Ça fait que souvent, la fonction publique, on leur donne un mauvais portrait mais monsieur Vézina, ça a été exceptionnel.

110 Je voulais aussi souligner que vous avez pris connaissance du rapport de monsieur... *anyway*, lundi soir, le monsieur... Ça va me revenir, ce n'est pas grave.

LA PRÉSIDENTE :

115 Oui.

M. MICHAEL LABELLE :

120 C'est le monsieur de l'Association des citoyens de Pierrefonds-Roxboro, Lewis Poulin, merci beaucoup. Lewis a fait un excellent travail au point de vue de donner l'historique des antécédents de Pierrefonds.

125 Il faut que comme dans mon mémoire j'arrive à cette consultation-là extrêmement cynique et sceptique du processus, puis je le note simplement parce que vous, vous avez un pouvoir de recommandation mais comme vous savez, en 2007, il y a eu des recommandations et ces recommandations n'ont pas été respectées.

130 Donc j'ai aussi avec moi des dépliants – parce que mon historique, j'ai été élu dans la Ville de Pierrefonds, l'ancienne Ville de Pierrefonds, de 1989 jusqu'en 2001 et j'ai représenté le secteur en question pour huit ans, donc de 1993 jusqu'en 2001. Des études de consultants, des stratégies de développement de l'ouest, on en a faites. Des beaux dépliants en 2004, j'en ai vus. J'ai vu des rapports de consultants ça de haut. Mais la problématique qui arrive souvent dans le processus, c'est que le temps passe, les choses changent.

135 Et justement on a un monsieur de la Ville, de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro qui est ici ce soir, et j'ai eu l'expérience assez intéressante d'aller au comité d'urbanisme pour un projet qui se déroule dans l'ouest où ce qu'il y avait eu un projet initial de proposé qui s'appelle les Cours Trafalgar. Il y a eu un règlement adopté par l'arrondissement en 2008-2011, dans cette période-là, et là, malheureusement, l'arrondissement – il y a un changement de propriétaire – l'arrondissement vient avec des changements au point de vue du projet, des modifications et qu'est-ce qui est proposé au projet n'est plus qu'est-ce qui était supposé être là. Et c'est la même – même s'il y a des propositions, des PPU, des choses comme ça – la problématique avec un plan directeur à long terme, c'est de respecter qu'est-ce qui est en place. Ça prend de la patience – je suis conseiller financier – ça prend de la patience pour développer un projet ou des choses. Parce que moi, je sais que le secteur vert allait être bien représenté, tout ça.

145
150 Moi, j'arrive simplement avec le point, c'est que comment développer des normes au point de vue développement – parce que je ne suis pas contre le développement – mais comment développer des normes et des standards, et comme je le dis dans mon mémoire, et que ça soit exceptionnel.

155 Ça fait que j'ai juste apporté ça avec... J'ai trouvé la réaction du comité d'urbanisme, on a d'extrêmes problèmes comme élaborés par monsieur Poulin, au point de vue de la transparence à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Les procès-verbaux des comités d'urbanisme ne sont pas disponibles. Il faut passer par l'accès à l'information et souvent, malheureusement, il faut aller à la Commission d'accès pour avoir des simples choses comme des procès-verbaux d'une réunion du comité d'urbanisme pour savoir les décisions, comment les prises de décisions qui sont faites antérieurement. Et ça, c'est véridique.

160 La lettre ici que les citoyens de Paul Pouliot, ils ont envoyé à la mairie d'arrondissement en date du 23 janvier est toujours sans réponse. Ils n'ont pas eu de réponse de leurs élus sur ce sujet-là, un dossier d'urbanisme qui les préoccupe.

165 Alors comment est-ce que ça, ça traite au point de vue du développement de l'ouest? Ça traite sur comment est-ce que le processus, les recommandations, sur comment est-ce que le processus va être traité, sur les recommandations, comment faire.

170 Je trouve ça aussi extrêmement difficile à croire, quand j'entends d'un arrondissement, particulièrement encore quand les gens qui sont à l'urbanisme sont là depuis 2005, qui président sur le comité, qu'ils ne sont pas conscients que le PPU ou les éléments d'un PPU qui ont été développés par les promoteurs. Étant élu, je n'aurais jamais été capable de ne pas m'impliquer dans un dossier qui concernait le développement de mon secteur. C'est impossible, impossible, que je n'aurais pas été conscient, que je n'aurais pas été impliqué; j'aurais insisté d'être impliqué. J'aurais insisté de...

175 Et c'est ça qu'on faisait quand moi j'étais en poste comme élu. Alors d'entendre des élus qui sont là depuis longtemps dire : « On n'a rien vu. » Qui est-ce qui a travaillé avec les promoteurs immobiliers? Et les promoteurs immobiliers qui arrivent en disant que ça fait depuis, quoi, dix ans qu'ils travaillent avec l'arrondissement, mais ils ont travaillé avec qui?

180

Je trouve ça impossible parce que la responsabilité des élus, c'est de représenter les citoyens, donner un *input* dans ce processus-là. Alors pour me dire que c'était les services d'urbanisme et les promoteurs qui travaillaient et les élus en poste qui ne seraient pas impliqués, je trouve ça très, très, très dur à accepter et à comprendre.

185

Sur le site de l'OCPM, on voit déjà qu'il y a des documents qui sont déposés, qu'il y a des plans. Il y a des grilles de rues. C'est des éléments d'un PPU, ça. Et de mon historique, au point de vue de qu'est-ce que j'ai vu quand j'étais conseiller, c'est que c'est rare que ces choses-là changent. Alors je sais qu'ici, comme dans mon mémoire, je disais moi je ne vois pas pourquoi les choses pressent tellement. Je comprends que les promoteurs et je sais qu'est-ce que les promoteurs veulent. Ils veulent faire passer un PPU pour qu'ils aient les changements de zonage, qu'ils soient capables de commencer à entamer les changements de zonage sur les terrains en question pour au moins sécuriser les vocations futures.

190

195

Il faut dire par exemple, c'est en 2007, quand les zones étaient zonées AG, vous êtes tous au courant de ce rapport de 2007, ils ont passé un zonage RE, résidentiel, et suite à ça, ils ont fait des échanges de terrains basés sur les évaluations RE avec les promoteurs immobiliers.

200

Et quand j'entends aussi les promoteurs immobiliers dire qu'ils ont donné des terrains à... Ils ont eu des crédits d'impôt. Alors c'était fait sur une structure de don de territoire. Donc ils ont eu quand même une compensation financière pour ces choses-là. Alors c'est très triste quand je les entends qu'ils ont donné des terrains. Ils ont eu des crédits d'impôt suite à ça.

205

How am I doing for time? Il me reste combien de temps?

LA PRÉSIDENTE :

Il vous reste mettons quatre, cinq minutes.

210 **M. MICHAEL LABELLE :**

215 Quatre, cinq minutes? O.K. C'est très beau. Ça fait que le point dans mon mémoire, comme j'avais dit et comme je... je vais quand même vous apporter, il y a un problème de transparence au point de vue de l'arrondissement parce que depuis 2005, 2007, une madame Ciprian tentait d'avoir les études environnementales dans l'ouest de Pierrefonds sur les sites et elle s'est fait refuser. Elle a été à la Commission d'accès, elle a gagné. Ils sont allés en appel, elle a gagné encore et malheureusement, les promoteurs immobiliers sont allés en appel et madame Ciprian n'avait pas les ressources, ni l'énergie, le temps.

220 Mais qu'est-ce que je trouve encore triste, c'est pourquoi, je ne comprendrai pas jamais pourquoi que l'arrondissement supportait la position des promoteurs en ne voulant pas avoir les études environnementales pour le secteur en question dans l'ouest. C'est de l'information qui est nécessaire pour la prise de décision publique, et dans ma petite tête d'ancien élu, n'importe quelle information qui est disponible pour une prise de décision, c'est public. Parce que si c'est de l'information que moi je me fie pour prendre une décision, les gens qui sont des citoyens ont le droit de savoir sur quoi je me suis basé pour prendre ces décisions-là.

230 Donc ils ont procédé avec un projet comme j'ai démontré dans le projet Héritage sur le lac, ils ont procédé en gardant... ils ont procédé avec le développement dans l'ouest en gardant les études environnementales secrètes. On ne sait pas encore c'est quoi au point de vue des impacts. Ça serait peut-être à noter à l'OCPM de rendre public pourquoi l'arrondissement a maintenu la position et a supporté les promoteurs pour garder ces... Supposément c'était sur la notion de secret professionnel parce que c'est à eux autres qu'appartenaient les études, mais encore, c'est de l'information qui est nécessaire pour ta prise de décision. Et ça a été retenu par eux.

235 Alors je ne veux pas – je vais vous remettre une copie du rapport. Ça, je remets ça à...

LA PRÉSIDENTE :

240

À madame... oui.

M. MICHAEL LABELLE :

245

Je peux les organiser par après pour les remettre, je n'en ai pas besoin tout de suite.

250

J'ai tenté d'avoir une réponse de l'administration pourquoi le rapport de 2007 n'a pas été accepté, les recommandations. J'ai mis dans mon mémoire la réponse que j'ai eue de l'arrondissement, qu'ils ont... Effectivement encore je me fais dire qu'il n'y a pas de PPU, mais je me fais dire par le directeur d'arrondissement qu'il y a eu un projet pilote dans l'ouest. Alors je me dis ah! il n'y a pas de PPU mais on procède à un projet pilote. C'est intéressant. Donc c'est quoi les éléments que je dois reconnaître dans votre projet pilote qui en fait que c'est des choses novatrices?

255

Alors je ne vais pas prendre plus de temps, posez des questions. Mais mon point dans tout ça, c'est que je ne vois pas l'urgence d'agir. Les choses changent. Cette affaire-là a été inventée en 2007. Ça fait dix ans que ça a changé, révolutionné. L'urbanisme, c'est pareil. Que les promoteurs disent que ça fait dix ans, ils travaillent toujours en – comment est-ce qu'on peut dire – dans le rétroviseur.

260

Leurs notions souvent, je n'ai pas vu à date de preuve de développement visionnaire à Pierrefonds. Chaque fois – moi, j'étais conseiller dans l'ouest et pour le projet Héritage sur le lac et on avait travaillé sur des normes de développement. J'ai mis dans mon mémoire qu'est-ce que le boulevard Pierrefonds aurait dû avoir l'air. Je vous ai démontré qu'est-ce qu'il a l'air maintenant. C'est beau, hein? C'est vraiment d'envergure.

265

270 J'ai quasiment pleuré en 2005 quand j'ai vu les poteaux monter parce qu'on avait travaillé là-dessus, établir des normes de développement qui faisaient que... Moi, ma philosophie, c'était toujours simple : si vous n'êtes pas prêt à investir, faites-le pas. Ce n'est pas grave. Ça va être là dans dix ans, quinze ans, vingt ans. Si vous n'êtes pas capable... Vous êtes allés visiter le secteur ouest? Vous avez vu? Il n'y a rien de novateur, d'impressionnant au point de vue développement.

275 Moi, j'ai eu la chance d'aller à Reston quand j'étais jeune, par défaut, un comité en Virginie. Je ne connaissais rien dans l'urbanisme, mais j'ai été capable de voir qu'est-ce que les gens sont capables de faire ailleurs. Et j'arrive à Montréal, j'ai dit : « On est en 2016. J'ai des photos des tours, des blocs de condos de quatre étages à dos des maisons de 750 000 \$, collés, avec un poteau de téléphone. » Moi, je serais gêné d'être urbaniste et d'avoir permis ça. Il est supposé d'y avoir des zones de transition.

280 C'est terrible qu'est-ce qui s'est passé depuis les derniers dix ans à Pierrefonds au point de vue développement urbain. C'est ces promoteurs-là qui sont en place. Alors eux, ils ont le sens d'urgence, c'est économique. Je sympathise avec eux, je suis pour le libre marché. Mais j'ai aussi, moi j'aimerais voir des projets d'envergure et sur ce dernier secteur-là, si on n'est pas capable d'en faire un laboratoire, un *experiment*, à faire appel à nos études, nos écoles 285 d'architecture, nos écoles d'urbanisme, et de faire quelque chose qui est visionnaire, qui est vraiment dans le futur, où est-ce que le monde pourrait dire « La Ville de Montréal, c'est exceptionnel qu'est-ce qu'ils ont fait dans Pierrefonds-Ouest » O.K., faites-le pas. Ce n'est pas grave. Merci.

290 **LA PRÉSIDENTE :**

295 Merci beaucoup, Monsieur Labelle. Peut-être une des premières questions à vous poser. La commission ne porte pas sur un projet de construction mais porte sur une vision de développement pour un secteur.

C'est peut-être un projet, comme vous dites, qui est dans le collimateur, mais ce n'est pas ça l'objet de... En tout cas, notre mandat ne porte pas là-dessus mais on aura à en tenir compte, puis des éléments que vous avez soulignés en début d'intervention.

300

Vous avez pris connaissance du document qui a été soumis à la consultation sur la vision d'avenir du secteur? Qu'est-ce que vous pensez des orientations, puis des principes qui sont là-dedans?

305

M. MICHAEL LABELLE :

Extrêmement vague. C'est des *mom and pop*. C'est beau mais il n'y a rien de concret là-dedans. Alors moi j'en ai vu des... Regardez, j'ai ça qui date de 2004.

310

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

315

M. MICHAEL LABELLE :

Une consultation publique, les mêmes genres de mots, les mêmes genres de paroles. Ça veut absolument rien dire au point de vue de ça. J'en ai déjà. Ça fait que je suis très sceptique. Puis j'ai travaillé très, très fort, on a fait un plan de stratégie de développement de l'ouest, puis c'est drôle que l'arrondissement aurait pu déposer ces documents-là, ils sont là, de l'ancienne Ville de Pierrefonds, mais il faut aller beaucoup plus loin dans un plan. Ça, c'est les grandes lignes. Les grandes lignes, ce n'est pas les détails. Il faut commencer à voir au point de vue de ces choses-là. Mais si c'est la base, puis je reviens toujours, c'est O.K. Parce qu'on demande aux gens de donner une opinion, mais pour donner une opinion, il faut avoir une éducation, il faut savoir qu'est-ce qui est disponible ailleurs, qu'est-ce qui se fait.

325

330 Il y a une organisation qui s'appelle *cities.org*, il y a plein d'information sur les nouveaux concepts en développement urbain, les façons qu'on va suivre. Alors je regarde, Madame la présidente, j'en ai vu des paquets de ces documents-là depuis que j'ai commencé en politique municipale en 1989. Et c'est la problématique, ça va revenir à l'arrondissement pour contrôler les changements de zonage parce que les demandes de dérogation, les changements qui se font – demandez pour le Cours Trafalgar, le projet qui est mentionné, c'est contrôlé à l'arrondissement. Alors les grandes lignes vont être là mais on peut commencer avec un beau tableau, puis le tableau peut être modifié à travers les années que ça ne ressemble plus à qu'est-ce qu'on pensait qui allait être là.

335 **LA PRÉSIDENTE :**

340 Mais sur la cohabitation d'une zone qui soit protégée au plan environnemental et qui cohabite avec une zone de développement résidentiel, qu'est-ce que vous en pensez de ça?

M. MICHAEL LABELLE :

Qu'est-ce que j'en pense?

345 **LA PRÉSIDENTE :**

Qu'est-ce que la proposition...

M. MICHAEL LABELLE :

350 Je pourrais vous lire une parole ici, si je le trouvais rapidement, qui date de 2004.
« *Mettre en œuvre un plan de gestion des zones inondables.* »

LA PRÉSIDENTE :

355 Oui.

M. MICHAEL LABELLE :

360 Ça, ce document-là date de 2004. O.K., c'est beau. Est-ce qu'il y en a un plan de gestion
des zones inondables à Pierrefonds-Roxboro? Non. Ça fait que des grandes paroles dans ces
documents-là, la notion de comité avec... Qui est-ce qui va contrôler que qu'est-ce qui est dit
dans ce document-là va vraiment arriver? Et historiquement, de qu'est-ce que j'ai vu à date,
regarde, moi, quand j'étais... Une simple demande d'enfouir les réseaux en souterrain dans
365 l'ouest de Pierrefonds, on n'a pas été capable de le respecter. Mes collègues qui étaient là – moi,
je n'étais plus là – ils ont dit : « Ah! Ça coûte trop cher au promoteur. » Alors il faut...

Regardez, il y a un document qui date ici de 2002 : « *Aménagement du territoire. Le suivi
et monitoring de l'évaluation des progrès.* » J'avais donné ça à l'arrondissement en 2005 je
370 pense. Ils ne s'en sont jamais servi.

Alors, ça prend des normes et des critères beaucoup plus détaillés que ces grandes
belles paroles-là. Moi, ça prend des critères de performance comme le nombre de kilomètres de
pistes cyclables, facilité de marche, nombre de trottoirs, sécurité piétonnière. Ça, c'est des
critères de performance en matière de développement urbain. Ça, c'est des grandes lignes. Ils
375 ne disent rien au point de vue de qu'est-ce qui va vraiment arriver.

LA PRÉSIDENTE :

Oui, mais avant de décider du nombre de kilomètres de pistes cyclables, il faut savoir
380 combien de logements on va construire, où est-ce qu'on va les mettre, comment on va organiser,
est-ce qu'on va privilégier le transport actif ou...

M. MICHAEL LABELLE :

385 Mais c'est pour ça que...

LA PRÉSIDENTE :

Là, on est plus au niveau des grandes orientations puis des principes.

390

M. MICHAEL LABELLE :

C'est pour ça que ma recommandation de renvoyer ça à nos universités, à nos écoles...
Moi, les étudiants à McGill, ils en cherchaient des projets au point de vue de fournir des
recommandations, le nombre de maisons. Il n'y a personne ici qui pourrait me donner aujourd'hui
le nombre de terrains vacants, le nombre de terrains décontaminés qui sont disponibles sur l'île
de Montréal. Il n'y a pas une pénurie de terrains sur l'île de Montréal en ce moment pour
construire. Il n'y a pas de pénurie de terrains! Il y a des terrains qui sont chers à peut-être
réhabiliter mais là, le gouvernement vient de donner des subventions, il y a des *brownfields* à
redévelopper mais il n'y a pas une pénurie de terrains.

395

400

Et la problématique dans cette étude-là, c'est la Ville de Montréal. Mais Sainte-Anne-de-
Bellevue veut construire des terrains, Baie-D'Urfé il y a des terrains. Alors il y a des terrains dans
le West Island. Pointe-Claire est en train de réhabiliter des sites au point de vue de leur gare. Il
n'y a pas de pénurie au point de vue des terrains pour loger le monde, puis accommoder la
population.

405

Alors la notion que « je suis pressé à développer un secteur vierge dans l'ouest », il n'y a
pas d'urgence. Je ne suis pas Singapour ici. Je ne suis pas en train de remblayer puis... Non. On
est sur Montréal, il en reste des terrains. Et si on considère le projet – exemple Blue Bonnets – si
on colligeait le nombre de projets qui sont disponibles, ils ont besoin d'encouragement puis...
Alors c'est ça le point.

410

M. JOSHUA WOLFE, commissaire :

415

Monsieur Labelle, vous avez parlé des études environnementales que quelqu'un de vos concitoyens a fait des demandes d'accès à l'information, qui n'a pas eu le résultat qu'elle souhaitait, mais est-ce que ces études environnementales, c'était pour le secteur dont nous parlons aujourd'hui?

420

M. MICHAEL LABELLE :

Oui, oui, oui, absolument.

425

M. JOSHUA WOLFE, commissaire :

Et ça date de quelle époque à peu près?

M. MICHAEL LABELLE :

430

C'était 2005-2008, mais je pense qu'elle a abandonné son combat en 2009. Ça fait que je pense que les demandes ont été faites... Mais c'est en rapport avec le développement Héritage sur le lac, il y a un bassin de rétention. C'est un point, Monsieur Wolfe, c'est qu'il n'y a pas des études. Les études au point de vue des coûts d'infrastructure, il y a beaucoup de bassins de rétention, il n'y a aucun calcul au point de vue des coûts des infrastructures pour ce développement dans l'ouest. Et c'est pour ça que je reviens sur mon point, le point de vue des sites qui sont déjà prêts à être développés, où ils ont besoin d'être réhabilités.

435

Mais pour répondre, c'est que ça datait d'à peu près 2009. J'ai le rapport ici, je peux vous laisser la copie. C'est assez intéressant comme lecture *by the way*.

440

M. JOSHUA WOLFE, commissaire :

445 O.K. Mais je me demandais si c'était des études de l'importance de l'habitat biologique, la flore et la faune, mais aussi...

M. MICHAEL LABELLE :

450 Mais le problème, Monsieur le commissaire, on ne le sait pas parce qu'ils ont refusé de donner accès à ces études-là.

M. JOSHUA WOLFE, commissaire :

455 Merci.

Mme NADJA RAPHAËL, commissaire :

Dans votre mémoire, vous faites référence à une étude produite par l'Université McGill.

460 **M. MICHAEL LABELLE :**

Oui.

Mme NADJA RAPHAËL, commissaire :

465 Est-ce que ça correspond à votre vision, à la vision que vous auriez?

M. MICHAEL LABELLE :

470 Mais les visions changent. Mais le point là-dedans, c'est que je ne comprends pas encore, moi, je suis le seul élu dans l'ouest ou à Pierrefonds qui a convoqué – on a fait un don de 1 000 \$ à l'université – qui a convoqué.

475 J'entends, j'ai lu un peu les promoteurs qui sont allés *back and forth* à l'arrondissement pendant dix ans avec je ne sais pas qui, mais les visions évoluent. La nature des villes, des choses comme ça, il y a dix ans, quinze ans, ça change. Même l'introduction du train qui s'en vient change l'optique au point de vue de développement.

480 Alors moi je suis une personne que qu'est-ce que j'ai toujours été intéressé quand je suis allé à l'université, c'est que j'ai rencontré des gens qui étaient bien plus intelligents que moi. Et j'aimais ça écouter leurs idées et qu'ils me donnent des idées. Et si les idées avaient de l'allure, c'était de les encourager. Alors il y a des idées qui sont disponibles au point de vue développement et on se fait le droit de les examiner. On est obligé de les examiner.

485 On ne peut pas laisser les promoteurs dire : « Bien nous, on a fait un PPU. On a une vision de développement. » Basée sur quoi? Et malheureusement, en anglais, on dit : *your track record*, votre carte de route à date ne me donne pas grand confiance au point de vue de qu'est-ce que vous êtes... Puis peut-être ils ont besoin d'aide gouvernementale, des subventions, des choses, je ne le sais pas.

490 Mais qu'est-ce qu'on a besoin, c'est une vision qui reflète l'avenir. C'est quoi le genre de développement dans le corps de la Ville de Montréal? Il y a une problématique avec le vieillissement de la population, la démographie. Il y a plein, plein, plein de projets. Puis les gens sont en train de faire des développements de ce côté-là.

495 Comme j'ai dit, je le savais que le mouvement vert de protectionniste allait être bien représenté. Moi, le seul point que je voulais apporter, c'est que c'est le manque de vision et d'investissement qui va se faire et je n'aime pas avoir... Je ne veux pas voir des projets médiocres sur mon territoire. Alors si c'est une question de me livrer quelque chose, une subdivision traditionnelle avec... je n'ai pas besoin de ça.

500 Qu'est-ce que j'ai besoin de faire? C'est que les gens viennent, puis ils soient fiers de qu'est-ce qu'on a accompli ici aujourd'hui avec l'OCPM, puis la population, le gouvernement

dise : « Regardez, ils ont pris un virement sérieux en 2007 et voici le résultat. Et c'est tenable dans 20-50 ans, 100 ans. » C'est ça qui est important.

505

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Merci beaucoup, Monsieur Labelle. Alors vous pouvez remettre vos documents à madame Uwimana s'il vous plaît. J'inviterais maintenant monsieur D'Alessandro, s'il vous plaît.
Bonsoir, Monsieur!

510

M. JIM D'ALESSANDRO :

Bonsoir! Good evening!

515

LA PRÉSIDENTE :

Good evening!

520

M. JIM D'ALESSANDRO :

Merci, Madame la présidente. Good evening! Nous venons, nous sommes présents ici comme – je suis présent ici comme résident de Pierrefonds, Pierrefonds Centre. Parce que suite à cet exercice, je remarque qu'on a déjà séparé Pierrefonds en trois zones : zone ouest, zone centre et zone est. C'est très malheureux, c'est toutes les mêmes taxes qui vont dans l'arrondissement de Pierrefonds. On n'a jamais eu un bout de papier de n'importe qui de la Ville nous informant de Cap Nature. C'est un commentaire que je trouve déplorable parce que la moitié du temps, je passe dans le nord, caché dans la forêt verte que j'aime, mais j'adore la ville aussi, et je peux vous dire que le maire et tous les élus, tous les mois, on reçoit un communiqué électronique et papier de qu'est-ce qui se passe autour de nous. Alors je voulais être certain que ça ne change pas.

525

530